

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/40/5/2018 -2019 POUR L'INSTALLATION D'UN LOGICIEL DE GESTION DE LA COMPTABILITE

- Date de publication : 22/11/2018
- Date d'ouverture des offres : 12/12/2018

A. Objet

1. La RTNB, invite par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour l'installation d'un logiciel de gestion de la comptabilité de la RTNB ainsi que les prestations connexes d'accompagnement des utilisateurs et/ou bénéficiaires.

B. Financement du marché

2. Le financement est assuré par les fonds de la RTNB.

C. Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Le présent marché est en seul lot.
5. Les délais d'exécution sont fixés à trois (3) mois maximum.

D. Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics, édition 2018.

E. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dans les bureaux de Direction Générale de la RTNB, BP 1900 BUJUMBURA, sis Avenue du 13 Octobre N°12, Tél. 22 223585. Il peut être obtenu par les candidats soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant paiement d'un montant non

remboursable de **Cinquante mille (50.000Fbu) Francs Burundi** dont la moitié sera versée sur le compte de transit des recettes non fiscales n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi et l'autre moitié sur le compte n° 201 – 0015646 – 76 / BIF ouvert à la BCB au nom de la RTNB. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

9. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, dix(10) jours calendriers au plus tard avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

F. Présentation de l'offre

10. Les soumissionnaires devront soumettre l'ensemble des prestations reflétant les spécifications techniques du logiciel requis pour la gestion de la comptabilité en rapport avec les informations décrivant ledit logiciel et les prestations connexes d'accompagnement des utilisateurs et/ou bénéficiaires.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire conformément à l'article 169 du Code des Marchés Publics du Burundi. Le montant de la garantie de l'offre est fixé à un million (1.000.000FBU).

12. Les offres devront être soumises dans les bureaux de Direction Générale de la RTNB, BP 1900 BUJUMBURA, sis Avenue du 13 Octobre N°12, Tél. 22 223585 au plus tard le 12/12/2018 à 9 heures, heure locale. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

G. Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de nonante(90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

H. Date limite de dépôt des offres

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 12/12/2018 à 9 heures, heure locale.

15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

I. Séance d'ouverture des offres

16. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, le 12/12/ 2018 à 10 heures dans les locaux de la RTNB en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le désirent et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics.

Le procès verbal d'ouverture doit être contresigné par les membres de la sous-commission d'ouverture présents ainsi que le Représentant de la DNCMP conformément à l'article 22 alinéas 9 du Code des Marchés Publics et transmis à la DNCMP. Les soumissionnaires signeront une liste de présences.

J. Critères de qualification

17. Pour être qualifié, le soumissionnaire doit :

- fournir la preuve d'achat du DAO portant le numéro du DAO ;
- présenter l'acte d'engagement rédigé selon le modèle repris dans le DAO << Acte d'engagement >>;
- remettre la garantie de soumission exigée ;
- présenter le Certificat d'immatriculation fiscale ;
- présenter l'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en original et en cours de validité;
- présenter l'attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité et en original ;
- présenter le Registre de commerce (copie) ;
- indiquer l'adresse fixe du soumissionnaire.

N.B.L'absence ou la non-conformité de l'un des documents ci-haut cités entraîne le rejet de l'offre au cours de l'analyse.

Fait à Bujumbura, le 20/11 /2018
Le Directeur Général de la RTNB,

Salvator NIZIGIYIMANA